

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à l'état de la rue Porselein.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

La rue Porselein est une rue typique considérée comme l'une des ruelles les plus belles de Bruxelles. Elle se compose de maisons typiques et séculaires témoins d'un Anderlecht d'un autre temps. Qui plus est, la rue Porselein est au cœur de la zone touristique de notre commune et est régulièrement mise en avant pour en promouvoir le patrimoine de notre commune.

Or, la rue Porselein sombre peu à peu dans la déglingue. Depuis quelques années, un nombre croissant de bâtisses sont négligées et dégradées. D'autre part, un amoncellement de déchets est régulièrement présent à l'entrée de la rue, donnant au visiteurs et habitants, une impression particulièrement fâcheuse.

Le Collège peut-il nous dire comment il aborde cette situation de dégradation de cette rue si chère au cœur des Anderlechtois. Des contrôles sont-ils menés afin d'éviter une décrépitude croissante de la rue ? Comment se fait-il que, semaine après semaine, un amoncellement d'immondices s'installe à l'entrée de cette rue au plein cœur de l'Anderlecht historique et touristique ?

Monsieur l'échevin KESTEMONT donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de schepen KESTEMONT geeft lezing van het volgende antwoord:

Votre constatation est tout à fait exacte et je partage grandement vos observations et l'importance de préserver le cœur historique de notre commune.

Il est vrai que lors de nos différentes actions de terrain, que ce soit lors des passages récurrents d'agents ICU dans les rues, mais également lors des opérations « Quartiers nets », une attention particulière est portée quant à l'état de nos façades.

Ces façades qui peuvent être pour certaines dégradées jouent un rôle primordial dans le sentiment de bien vivre ou d'insécurité dans un quartier et reflètent l'importance que nous accordons à notre bâti existant.

Après prise de contact avec le service des contrôleurs ICU, celui-ci m'affirme avoir effectué des contrôles « façades détériorées » dans la rue de la Porselein.

La réaction/action de certains propriétaires face à une restauration de façades peut dans certains cas s'avérer longue et périlleuse.

Je tiens à préciser que les propriétaires concernés, et qui ne réagissent pas, font l'objet d'une taxation communale. Cette taxe communale peut dépasser le coût d'une rénovation complète, de quoi inciter les propriétaires à investir dans la rénovation de leur façade. La Région a décidé d'ailleurs d'aider les propriétaires, commerçants et entrepreneurs, en octroyant une prime d'embellissement des façades.

Nous souhaitons donc de notre côté encourager la distribution de cette prime aux riverains. Nous espérons ainsi recréer un environnement plus agréable à vivre et ainsi valoriser nos rues.

En ce qui concerne les questions liées à la malpropreté de la rue, le service « Propreté » m'a fait savoir que la rue Porselein n'est pas collectée de porte à porte.

En conséquence, une partie des habitants déposent leurs sacs du côté de la rue Saint-Guidon. Ce qui incite également les habitants (entre Porselein et Jean Moreau) à déposer leurs sacs, y compris des encombrants.

Afin de remédier aux nuisances de dépôts clandestins, le service a fait retirer les bacs à fleurs ainsi qu'une corbeille, ce qui a permis d'améliorer la situation pendant un certain temps. Une caméra a été installée à l'angle de la rue Porselein et de la rue Saint-Guidon, mais malheureusement, il leur a été difficile de déterminer l'origine des déchets à la vue des images collectées.

Le service « Propreté » constate effectivement une reprise des nuisances liées aux dépôts clandestins ces dernières semaines. Ils prévoient d'intensifier des fouilles de sacs pour un certain temps, spécifiquement dans cette rue.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que, vu la situation financière communale, les services semblent peu fournis en personnel pour effectuer ces contrôles mais il espère qu'ils pourront néanmoins éviter la dégingue totale de cette rue qui, il y a quelques années, était régulièrement l'objet de reportages photographiques car c'était sans doute l'un des endroits les plus charmants de la commune. Ce n'est actuellement plus le cas. C'est décourageant car il s'agit non seulement d'un élément du patrimoine mais aussi d'un endroit qui joue le rôle de vitrine de la commune et de son attractivité. Les tas de déchets à l'entrée de cette rue renvoient à une image préoccupante de notre commune. Il pense que les services communaux doivent être attentifs à tout et qu'ils doivent prendre en compte le côté patrimonial de l'endroit. Il faut éviter que ce bijou s'ajoute à de nombreuses ruelles aujourd'hui dans un triste état.